

Dans le tableau ci-dessus, il y a 5 ETP valorisés au titre de la fonction de Direction, alors que la CNAF n'en retient que 2. Dans l'onglet 4 des données financières de Pilotage vous ne devez pas indiquer 2 500 en compte 63 et 50 000 en compte 64 comme dans la liste du personnel (exemple ci-dessus) mais :

Compte 63 = (2 500 x 2) / 5 = **1 000** et Compte 64 = (50 000 x 2) / 5 = **20 000**

TOUTES LES CASES DOIVENT ÊTRE REMPLIES. SI LES PARTIES JAUNES ET MARRONS NE SE REMPLISSENT PAS AUTOMATIQUEMENT, C'EST QUE VOUS AVEZ OUBLIE DE REMPLIR UNE OU PLUSIEURS CELLULE(S).

2) LES BUDGETS

Il y a dorénavant 3 budgets différents à remplir, qui doivent être en cohérence, notamment avec la liste du personnel.

ONGLET 3 / Budget de la structure

BUDGET PREVISIONNEL DE LA STRUCTURE du 01/01/2018 au 31/12/2018

CHARGES			PRODUITS		
COMPTES	INTITULES COMPTES	TOTAL CHARGES	COMPTES	INTITULES COMPTES	TOTAL PRODUITS
60	Achats		70	Vente de produits finis prestataires	
61	Services extérieurs				
62	Autres services extérieurs				
63	Impôts et taxes				
64	Frais de personnel		74	Subventions d'exploitation	
65	Autres charges de gestion courante		75	Produits de gestion	
66	Charges financières		76	Produits financiers	
67	Charges exceptionnelles		77	Produits exceptionnels	
68	Dotations aux amortissements, aux provisions et engagements		78	Reprise sur provisions	
69	Impôt sur les bénéfices		79	Transfert de charges	
SOUS-TOTAL			SOUS-TOTAL		
86	Contributions		87	Contrepartie des contributions	
TOTAL CHARGES			TOTAL PRODUITS		

Il faut que les montants des comptes 64 et 63 correspondent à la ligne TOTALE de la liste du personnel

TOTAL GENERAL (des personnels mettant en œuvre le projet social AGC et ACF)	0,00	0,00	0,00
---	------	------	------

Le détail des produits, sur le même onglet, est également à remplir .

ONGLET 4 / Données financières AGC PILOTAGE

Le 2ème budget à remplir est celui relatif à la fonction PILOTAGE. Les comptes 63 et 64 doivent être en cohérence avec le sous-total PILOTAGE de la liste du personnel, comme dans l'exemple ci dessous :

PILOTAGE

COMPTES	CHARGES	Fonction Direction	Fonction Accueil	Comptabilité gestion	Instances de décisions	TOTAL
617	Etudes et recherches					0,00
6185	Frais de colloque					0,00
6186	Formation des bénévoles					0,00
61	Services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur (détaché facturé)					0,00
622	Rémunération d'intermédiaires et honoraires					0,00
6226	Frais de commissaire aux comptes et expert comptable					0,00
6227	Frais d'acte et de contentieux					0,00
623	Publicité, information et publications					0,00
625	Déplacement, missions, séminaires					0,00
6258	Fonctionnement des instances					0,00
6281	Cotisation fédération					0,00
6284	Frais de recrutement du personnel					0,00
6286	Formation des salariés					0,00
62	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633- 63A	Impôts et taxes liés aux frais de personnel					0,00
635- 63B	Autres impôts et taxes					0,00
63	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00		0,00
6411	Salaires bruts					0,00
6412	Congés payés					0,00
6413	Primes et gratifications					0,00
6414	Indemnités et avantages divers					0,00
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance					0,00
647	Autres charges sociales					0,00
648	Autres charges de personnel					0,00
64	Frais de personnel	0,00	0,00	0,00		0,00
6815	Dotations aux provisions pour départ à la retraite ou					0,00
68	Dotations aux amortissements, aux provisions et	0,00	0,00	0,00		0,00
	SOUS-TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
861	Mise à disposition de biens-locaux-matériels					0,00
862	Mise à disposition de personnel					0,00
86	Contributions	0,00	0,00	0,00		0,00
	TOTAL CHARGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Nom- prénom	Intitulé de l'emploi	Date d'entrée (E) ou de sortie (S)	Qualification Diplômes et date d'obtention	ETP annuel dans la structure	Frais de personnel (opte 64)	Impôts & Taxes (opte 63A)	% de temps mensuel consacré	Frais de personnel opte 64	Impôts & Taxes opte 63A	fonction (***)	(opte 86-87)	coteone et facturé (opte 62)
								(opte 64)	(opte 63A)			
Direction												
								0,00	0,00	0,00		mettre une croix
								0,00	0,00	0,00		
								0,00	0,00	0,00		ETP ok
								0,00	0,00	0,00		
								0,00	0,00	0,00		
Accueil												
								0,00	0,00	0,00		
								0,00	0,00	0,00		
								0,00	0,00	0,00		ETP ok
								0,00	0,00	0,00		
								0,00	0,00	0,00		
Comptabilité-gestion												
								0,00	0,00	0,00		
								0,00	0,00	0,00		ETP ok
								0,00	0,00	0,00		
Sous-total								0,00	0,00			

ONGLET 5 / Données ACF

Le dernier budget est celui relatif à l'ACF.

Il doit y avoir correspondance avec la partie ACF de la liste du personnel, tel que l'exemple ci-dessous.

CHARGES : Détail des comptes racines utiles à la CAF

Attention dans les tableaux ci dessous , le total des co

COMPTES	INTITULES COMPTES	ACF
62A7	Autres services extérieurs référent familles*	
62	Autres services extérieurs	
63AA7	Impôts et taxes du référent familles	
63AB7	Impôts et taxes Autres personnes ACF	
63 B7	Autres impôts et taxesACF	
63	Impôts et taxes	
64A7	Frais de personnel du référent familles (6411+6412+6413+6414+645+647+648)	
64B7	Autre Frais de personnel CS Anim Fam	
64	Frais de personnel	
861	Mise à disposition de biens-locaux-matériels	
862	Mise à disposition du référent familles	
86	Contributions	

	Nom- prénom	Intitulé de l'emploi	Date d'entrée (E) ou de sortie (S)	Qualification Diplômes et date d'obtention	ETP annuel dans la structure	Frais de personnel (opte 64)	Impôts & Taxes (opte 63A)	Couronma : % temps consacré à la fonction	Frais de personnel (opte 64)	Impôts & Taxes I (opte 63A)	Pondération du tps consacré à la fonct' (opte 2)	Personnel mis à dispo (opte 86 - 87)	Personnel extérieur détaché et facturé (opte 87)
A C F	Animation collective familles							100,00	0,00	0,00	0,00	10,00	
		Réf-famil							0,00	0,00	0,00		
									0,00	0,00	0,00		
									0,00	0,00	0,00		
									0,00	0,00	0,00		
									0,00	0,00	0,00		
	Sous-total								0,00	0,00	0,00		

Les onglets 2 et 3 sont également à remplir (partie administrative)

L'onglet 8 correspond à la table des comptes : elle vous est donnée à titre d'information.

Ne modifiez rien dans l'onglet 7 .

RAPPEL : le nombre d'ETP valorisé au titre du pilotage a été modifié : toujours 2ETP max pour les fonctions de Direction, 0.5ETP pour les fonctions de comptabilité-gestion, mais **3ETP pour les fonctions d'accueil, au lieu de 2.**